

Informations de base	
<p>2015/2743(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur en Australie, aux Bermudes, au Brésil, au Canada, au Mexique et aux États-Unis et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays</p> <p>Complétant 2007/0143(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
05/06/2015	Publication du document de base non-législatif	C(2015)03740	
05/06/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3.0 mois		
24/06/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/07/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
16/07/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 3.0 mois		
12/12/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		